



Séance extraordinaire du conseil municipal
Le lundi 17 décembre 2012, 20 h
Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires 2013 et du règlement numéro 2012-231
3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2013 – 2014 – 2015
4. Parole à l'assemblée (exclusivement sur le budget et le P.T.I., *article 474.2 de la Loi sur les cités et villes*)
5. La levée de l'assemblée